

<b>QUELQUES ASPECTS DU CULTE PROTESTANT AU XVII<sup>e</sup> SIECLE D'APRES LES "EGLOGUES" DE J.-H. FONDEVILLE (1633-1705)</b>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

*par Michel Grosclaude*

Les **Eglogues** de *Jean-Henri Fondeville* constituent un des documents les plus importants sur l'histoire du protestantisme béarnais, surtout sur la manière dont celui-ci est perçu par les catholiques qui lui sont contemporains. C'est une oeuvre essentiellement polémique et qui ne s'en cache pas. Elle a été écrite en béarnais et je ne crois pas qu'une traduction française exhaustive en ait été jamais donnée. Une re-publication et une analyse complète seraient évidemment du plus haut intérêt. Je me contenterai de noter ici quelques indications concernant le culte dominical.

D'abord, qui est *Fondeville* et que savons-nous de sa famille? Nous savons qu'un *Jean de Fondeville* fit des études en théologie et en langues hébraïque et grecque au Collège Royal d'Orthez, d'octobre 1611 à août 1618. La même année, le 28 septembre, il est nommé pasteur par le Synode de Pau. En 1620, on le retrouve en poste à Osse-en-Aspe où son séjour dure peu, le colloque d'Oloron ayant dû prononcer contre lui la peine de la déposition "*pour cause d'adultère et pour cause de vanité insupportable qui l'a fait depuis apostasier*". Il se convertit donc au catholicisme, conversion récompensée par le pouvoir royal et qui lui vaut une pension. En mars 1628, Jean de *Fondeville* s'établit à Lescar où il se marie avec *Marie de Cole*. Son existence, depuis lors, ne nous est plus signalée que par les quittances de sa pension. Son épouse meurt en 1642 et lui-même en 1646.

Ce couple eut trois enfants : une fille, *Marie*, et deux fils. l'un qui devint prêtre et sur qui nous n'avons aucun renseignement et le second *Jean-Henri* qui est le poète auteur des **Eglogues**. Né vers 1633, il fut baptisé en 1638 ayant pour parrain Mgr *Jean-Henri de Salettes*, Evêque de Lescar. Nous savons qu'il fut avocat au Parlement et qu'il laissa la réputation d'un poète brillant et fécond. De lui, il ne nous reste que deux pastorales (la plus connue porte le titre de : *Pastourale deu paysan qui cerque mestié a soun hilh chens ne trouba a soun grat*. (Pastorale du paysan qui cherche un métier à son fils sans en trouver aucun à son gré) et les **Eglogues**.

Ces six **Eglogues** ont été publiées en 1880 par *Barthety* et *Soulice* sous le titre "**Calvinisme en Béarn**". Elles se présentent comme un long dialogue de 2600 vers qui met en scène trois personnages : **Routgé** (*en français Roger*) le savant du village et ses deux interlocuteurs **Menjou** (*Dominique*) et **Peyrot** (*Pierrot*). Mais, alors que Menjou pose généralement des questions judicieuses, Peyrot fait des réflexions burlesques et outrancières. La forme même du dialogue et la situation sociale des protagonistes permet à *Fondeville* d'écrire une oeuvre plus polémique que probante.

L'intérêt de cette oeuvre est quand même immense. En effet, bien que né plus de dix ans après que son père ait été démis de sa charge de pasteur, on peut penser qu'il a dû entendre parler en famille de ce qu'était la pratique protestante. Mais n'oublions pas qu'il est aussi filleul d'un évêque et frère d'un prêtre. Autrement dit, *Fondeville* est une recrue de choix pour le pouvoir dans sa lutte contre le protestantisme, car il peut passer pour un homme qui a de la religion protestante une vision "de l'intérieur", ce qui n'est pas tout à fait inexact..., même si l'on est en droit d'estimer, par ailleurs, que le texte des **Eglogues** constitue en quelque sorte un "règlement de compte" familial !

Ce texte des **Eglogues** n'est pas daté. Cependant, nous sommes assurés, en tout état de cause, qu'il est antérieur au 22 octobre 1705, date de la mort de l'auteur. Mais on peut être plus précis : en considérant les événements auxquels il est fait allusion (par exemple la démolition des

temples), on peut estimer qu'il est contemporain de la Révocation et même, à mon avis, qu'il la précède de peu. En avançant donc la date de 1685, on n'est certainement pas très loin de la vérité.

L'intention du texte est visiblement d'expliquer, et même pourrait-on dire de justifier, les mesures de répression qui sont en train de s'abattre sur les protestants béarnais. Ce sont d'ailleurs ces mesures de répression qui fournissent à **Fondeville** son entrée en matière.

C'est Menjou qui pose à Routgé la question :

*"Digat-nous en quing an badon lous huganauts  
Et si hon, quoan badon, homis heits com los auts,  
Ou si sourti hasen de maladite race,  
Qu'atau lou nouste rey lous castigue y lous casse.  
Car, despeuhx bet temps a, nous bedem grans edicts,  
Per lousquoaux son estats de charges interdits  
Et son estats desheits lours preches ou lours temples."*

(Dites-nous en quelle année apparurent les huguenots - et s'ils furent, quand ils apparurent, des hommes comme les autres - ou si on les dit issus de quelque race maudite - pour qu'ainsi notre Roi les châtie et pourchasse - car depuis quelque temps, nous voyons de grands édits - par lesquels ils ont été interdits de charges - et par lesquels on a interdit leurs prêches et détruit leurs temples).

On peut globalement diviser les **Eglogues** en trois parties. Dans la première on trouve des généralités sur le comportement des protestants. La seconde est plus "théologique" : en quoi consistent les croyances introduites par **Luther** et **Calvin**. La troisième est historique : comment la Reine Jeanne en est arrivée à adopter les thèses de **Luther** et de **Calvin** et à imposer la nouvelle hérésie au Béarn.

\*

\* \*

Sans suivre l'ordre du texte, je relèverai les points qui semblent avoir particulièrement surpris ou même choqué **Fondeville**.

D'abord, **la pratique du simultaneum**, établie dès 1566, donnant aux catholiques et aux protestants l'autorisation d'utiliser les mêmes lieux de culte (pour les protestants de sept heures du matin à neuf heures en hiver, de six à huit en été; pour les catholiques le reste de la journée).

*"Per aqui commençan assi las desfortunes.  
La reyne, per edict, ren las gleises communes  
Enter lous catholicqs et pobles huganauts,  
Per ha-y lours fonctious lous uns apres lous auts."*

(C'est par là que commencèrent nos malheurs - la Reine, par édit, rend les églises communes - entre les catholiques et le peuple huguenot - pour y faire leurs offices les uns après les autres).

On comprend que cette pratique devait soulever de nombreux problèmes (fallait-il masquer l'autel, le Saint-Sacrement, les statues des saints pendant le culte protestant ?). Toujours est-il qu'il ne s'est agi que d'un compromis provisoire qui n'eut plus lieu d'être quand le Calvinisme devint la seule religion officielle du Béarn.

Ensuite, ce qui étonne peut-être le plus **Fondeville**, c'est **la participation totale** de l'assemblée au culte, notamment pendant le chant des psaumes, participation qui s'accompagne d'une **promiscuité** des âges, des sexes et même des classes sociales. Les personnes âgées avec les jeunes, les hommes avec les femmes, les riches avec les pauvres : tous sont mélangés et tous chantent

ensemble, même les femmes, alors que chacun sait qu'une femme doit se taire à l'église. C'est Routgé qui nous l'explique :

*"Aquets canteis hasen Mossus e damiselles,  
Lauradous, artisans, tan mascles que femelles,  
Touts amasse mesclats, lous grans dab lous cicois ;  
Hens lou preche, en cantan, hasen gran lerabois,  
Et lous canteis aquets nomaben pregaris.*

.....

*Las femelles dilheu, dab lours bouts de cigalles,  
Que serbiben lasbets de clarous ou cimballes ;  
Et lous mascles tabee, tan riches que couquis,  
Serbiben de bassou ou de cornebouquis."*

(Messieurs et demoiselles chantaient en chœur, - paysans, artisans, aussi bien hommes que femmes, - tous ensemble mêlés, les grands et les petits ; - pendant le prêche, en chantant, ils poussaient de grands cris, - et ce sont ces chants-là qu'ils nommaient prières. - ..... -Les femmes probablement avec leurs voix de cigales - tenaient lieu de hautbois ou de cymbales ; - et les hommes aussi, autant riches que gueux, - tenaient lieu de bassons ou de cornet-à-bouquins).

Le commentaire de Peyrot vaut la peine d'être relevé :

*"Cau que toute james hens ma teste conserbi,  
Lou dise bertade, fondat sus lou proverbi :  
Que jamais om n'enten, en nats locqs ni parsaaas,  
Las garies canta quoan cantan lous hasaas.  
Et si cau que la hemne en las gleises se cari,  
Peuhx que lous huganauts hasen ha lou contrari,  
Nous pouden concludi, com un punct principau,  
Que lour religiou nou hou la de Sanct Pau."*

(Il faut qu'à tout jamais je garde dans ma tête - la parole véritable fondée sur le proverbe - que jamais on n'entend, en nul lieu ni pays - les poules chanter quand chantent les coqs. - Et s'il faut que dans les églises la femme se taise, - puisque les huguenots faisaient faire le contraire, - nous pouvons en conclure, comme un point principal, - que leur religion ne fut pas celle de Saint Paul).

Enfin, **le rejet du latin** comme langue du culte et son remplacement par le béarnais et le français. C'est encore Routgé qui nous l'explique :

*"Tout dimmenche hasen dus cops lours predicolles  
En frances, en biarnes, chens nat mout de latii,  
Et canta que-us hasen, tant vespre que matii  
Lous psalmes de David, virats a la francesca  
Per Marot y per Bese, y mey a la biarnese  
Per un doctou, natiu de la ville de pau,  
Qui hou deux huganauts ministre principau."*

(Chaque dimanche, ils faisaient deux fois leurs prédications - en français, en béarnais, sans un seul mot de latin, - ils leur faisaient chanter, tant l'après-midi que le matin, - les psaumes de David traduits en français - par Marot et par Bèze et traduits de plus en béarnais - par un docteur natif de la ville de Pau - qui fut des huguenots ministre principal).

Ce texte résoud un certain nombre de problèmes, en laisse quelques-uns dans l'ombre et en pose d'autres.

- D'abord, il ne dit pas explicitement si le culte en français avait lieu le matin et le culte en béarnais l'après-midi ou l'inverse.

- Il ne dit pas non plus à qui était destiné essentiellement le culte en français. A un public béarnais qui aurait été déjà acquis à cette langue ou à un public de Français qui auraient choisi le Béarn comme terre de "Refuge" ?

Par contre se trouve résolue la question de savoir si les psaumes de David traduits par **Arnaud de Salette** furent ou non utilisés pour le culte. Ils le furent. Mais la question était néanmoins pertinente car il semble bien que l'autre traduction gasconne commandée par **Jeanne d'Albret** au lectourois **Pey de Garos** (bien que tous les critiques s'accordent pour lui trouver une plus grande valeur littéraire) n'ait jamais servi au culte.

Certaines questions enfin ne comportent, tout au moins pour le moment, qu'une réponse partielle. Ainsi : mis à part les Psaumes, de quels textes en langue béarnaise disposait-on ? On disposait, il est vrai, de la liturgie puisqu'à la fin de sa traduction des psaumes, **Arnaud de Salette** avait placé une traduction des Dix Commandements, du cantique de Siméon et "*la forme de las pregarías ecclesiasticas*". Reste cependant qu'il ne saurait y avoir de culte sans une lecture de la Bible ; or, comment faisaient les pasteurs puisqu'ils ne disposaient pas d'une version béarnaise des Saintes Ecritures ? En auraient-ils été réduits à improviser chacun une traduction personnelle ? Une réponse partielle nous est donnée par la lettre patente du 13 juillet 1568 concernant les lieux où subsiste le culte catholique :

*"Sera feyte distribution ausdits retors et vicarys deus evangelis et epistes deus sincquoante et dus dimenches quy seran per nostre amat et fidel l'evesque d'Oloron seguien la charge quy en a acceptade translataz en lengoe bulgare deudit pays et per luy ausdit lengoadge explicatz et expausatz"*.

(Il sera fait distribution aux dits recteurs et vicaires des évangiles et épîtres des cinquante-deux dimanches qui seront par les soins de notre aimé et fidèle l'Evêque d'Oloron et selon la charge qu'il a acceptée, traduits en langage vulgaire du pays et exposés et expliqués par lui dans ledit langage).

Je ne sais si cette intention a été suivie d'effet. Il demeure qu'il n'est pas impossible qu'il y ait eu au moins des fragments de l'Evangile qui aient circulé "en langue vulgaire du pays" et qui aient été à la disposition aussi bien des protestants que des catholiques.

Reste une question essentiellement pratique. En 1563, seulement la moitié des pasteurs sont béarnais. Comment alors, des pasteurs venus de Suisse ou de France auraient-ils pu assurer un culte dans une langue qu'ils ne connaissaient pas ? Selon **Forissier** : "Pendant un temps, **Jeanne** refusa d'agréer en Béarn les pasteurs ne connaissant pas la langue du pays". Il ne semble pas que cette position ait été tenue bien longtemps, car la lettre patente du 13 juillet 1563 dit : "*Bolem et entendem et nous platz que los ministres de ladite palaure de Diu quy a present son en nostredit pays sien thenguts per naturalisatz*". (Nous voulons et entendons que les ministres de la parole de Dieu qui sont à présent dans notre pays soient tenus pour naturalisés). C'est pourquoi, pris entre le désir d'utiliser au maximum la langue du pays et l'impossibilité de se passer de l'apport des pasteurs étrangers, on aboutit à un curieux compromis ; c'est ainsi que l'article 7 des instructions synodales, traitant des ministres, stipule : "*Les ministres qui sçauront parler le langage du país en useront dans leurs presches et prières et les autres s'y accomoderont tant qu'ils pourront*".

\*

\* \*

Ce qui me surprend toujours chaque fois que je relis **Fondeville**, ce ne sont pas les longs discours sur la doctrine de **Calvin** ou de **Luther**. Ses lecteurs ne sont pas censés être versés en dogmatique réformée : il était donc utile de leur rappeler les points essentiels de l'oeuvre des Réformateurs, même et surtout si c'était pour la critiquer.

Je ne suis pas non plus surpris par l'exposé détaillé des événements qui ont amené *Jeanne d'Albret* à embrasser le protestantisme. Les peuples oublient vite l'histoire et l'actualité s'efface vite des mémoires. D'ailleurs ces événements, en 1685, sont déjà centenaires.

Par contre, ce qui est plus surprenant, c'est toute cette première partie de l'ouvrage où *Fondeville* rappelle des évidences sur le refus par les protestants du culte des images et des saints, le refus du crucifix, du signe de la croix, des pèlerinages, etc... Surprenant aussi que Peyrot ait eu l'idée de demander si les protestants étaient issus des Cagots, des Juifs ou des "Maures aux lèvres épaisses" ! On a l'impression que ce Béarnais de 1685 parle du protestantisme comme d'un phénomène étrange et quasiment exotique. Alors, à la veille de la Révocation, le protestantisme était-il devenu à ce point étranger à l'ensemble des Béarnais, ou était-il déjà confiné dans une marginalité telle que *Fondeville* ait cru indispensable de procéder ainsi à une ré-initiation de son lecteur ?

---